



Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le

ID : 045-214502726-20231204-2023_23-DE



ATTESTATION POUR REMISER UN VEHICULE DE SERVICE EN DEHORS DE LA COLLECTIVITE

- PERMANENT (astreinte)
 TEMPORAIRE

L'AGENT / L'ELU / LE RESERVISTE

Nom :

Prénom :

Service : Non renseigné

Fonction :

LE MOTIF

Motif de la demande :

Joindre un justificatif de déplacement pour la demande temporaire

Adresse du remisage :

Demande temporaire :

Date et heure de départ :

Date et heure de retour :

VEHICULE DE SERVICE

Marque :

Immatriculation :

J'ai pris connaissance du règlement d'utilisation des véhicules de service :

OUI NON

Je dispose d'un ordre de mission en vigueur qui me permet de me déplacer avec des véhicules communaux.

Je m'engage à stationner le véhicule de service dans un lieu sécurisé du domaine privé.

Le 29 novembre 2023

Signature de l'agent :

A Saint-Cyr-en-Val, le

Pour le Maire et par délégation,
BEDOIN Grégoire

